

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019**

**DELIBERATION N°2019.00146**

**CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - VOLET ENSEIGNEMENT  
SUPERIEUR - PROJET MINES SAINT-ETIENNE TECH - AVENANT N°1 A LA  
CONVENTION DE FINANCEMENT**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 mai 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 58

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 58

**Membres titulaires présents :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET,  
Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS,  
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER,  
M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION,  
M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE,  
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON,  
M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,  
M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc  
JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham  
LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER,  
M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET,  
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,  
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT,  
M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT,  
M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY,  
M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard FAUVEL, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Yves  
MORAND, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION

**RECU EN PREFECTURE**

**Le 27 mai 2019**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20190516-D20190014610-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190527

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 MAI 2019**

### **CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2015-2020 - VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - PROJET MINES SAINT-ETIENNE TECH - AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE FINANCEMENT**

Saint-Etienne Métropole a souhaité impulser, avec le soutien d'autres collectivités, en appui des établissements d'enseignement supérieur de son territoire, l'émergence et l'affirmation d'infrastructures de formation, de recherche et de transfert technologique attractives, pour accompagner son développement. A ce titre, à l'image de nombreux campus d'innovation dans le monde, les campus de notre métropole doivent être de réels lieux de vie et d'interactions entre étudiants, enseignants, chercheurs, entreprises et citoyens.

Mines Saint-Etienne Tech vise, via la restructuration d'une ancienne friche industrielle située à proximité du campus industriel de l'ISTP-IRUP et de l'entreprise PCI SCEMM, à accueillir un projet en lien avec la manufacture du futur et comprenant notamment :

- une ligne pilote de fabrication additive métallique,
- un learning lab et un living lab,
- des locaux réservés à des start-ups ou spin-offs dans le domaine de la fabrication additive métallique.

Ce projet permettra de :

- développer l'offre technologique par la mise en place de plusieurs lignes pilotes modulables dans le cadre de démonstrateurs industriels et numériques,
- former les étudiants et les salariés (en particulier de PME du territoire) en développant une offre de formation tout au long de la vie,
- accompagner les TPE et PME vers l'industrie du futur.

Par délibération du Bureau en date du 06 juillet 2017, Saint-Etienne Métropole a acté une subvention de 850 000 € à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre de l'opération « Mines Saint-Etienne Tech ». Le décalage d'obtention de certains financements ainsi que des amendements au programme pour mieux l'adapter aux besoins du tissu économique local ont généré un décalage de 2 ans dans l'exécution de l'opération. Il est à noter que le démarrage des travaux est désormais planifié en février 2020 pour une livraison à la rentrée de septembre 2021.

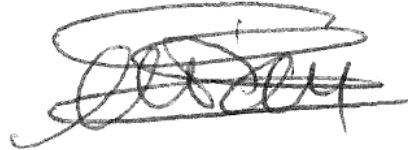
Dans ce contexte et comme l'a demandé l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne, il est nécessaire de prolonger la durée de validité de la convention de financement liant cette dernière à Saint-Etienne Métropole jusqu'au 31 décembre 2021 par voie d'avenant. Ladite convention arrive à échéance le 31 décembre 2019.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le projet d'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre du projet « Mines Saint-Etienne Tech » ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant à la convention de financement entre Saint-Etienne Métropole et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne au titre du projet « Mines Saint-Etienne Tech » et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

Gaël PERDRIAU